

Montréal, le 8 juin 2026

**Mode de paiement en ligne seulement – dès l’an prochain**

Chers parents,

Je souhaite vous informer d’un changement qui sera effectif dès la prochaine rentrée scolaire. Dorénavant, aucun paiement ne pourra être effectué en argent comptant à l’école. Tous les paiements devront être faits en ligne, sur le [portail Mosaïk](#). Cette mesure s’appliquera à l’ensemble des services et frais scolaires, comme les fournitures scolaires, le service de garde et le service du dîner.

Nous comprenons que cette transition puisse représenter un ajustement pour certaines familles, mais il s’agit d’un changement organisationnel obligatoire, mis en place dans l’ensemble des écoles.

Le mode de paiement en ligne permettra une meilleure traçabilité, une réduction des erreurs de manipulation, une simplification de la gestion administrative et un traitement plus rapide et sécuritaire.

La procédure détaillée pour payer en ligne sur le portail Mosaïk est décrite sur les états de compte. Soyez assurés que notre équipe demeurera disponible pour vous accompagner pour les parents qui en auront besoin.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

Nathalie Blanchet  
Directrice